

Débat sur l'avant-projet de charte PNR

Communauté de Communes
Mai 2015

Finalisation de l'avant-projet

Territoire de:	dates
Lacs Médocains	22 - 05
Médullienne	26 - 05
Centre Médoc	27 - 05
Cœur Médoc	28 - 05
Médoc Estuaire	29 - 05
Pointe Médoc	01 - 06

Qu'est-ce qu'un Parc Naturel Régional

- Un territoire rural habité, dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont reconnus au niveau national pour leurs fortes valeurs patrimoniales, mais fragile !
- Une volonté régionale et locale
- Un territoire organisé autour d'un projet concerté d'aménagement et de développement durable
- Un label « PNR » attribué pour 12 ans par décret
- Un syndicat mixte

2008 : Lancement de la procédure et de l'étude d'opportunité

2011: Avis d'opportunité favorable, lancement de l'étude de préfiguration

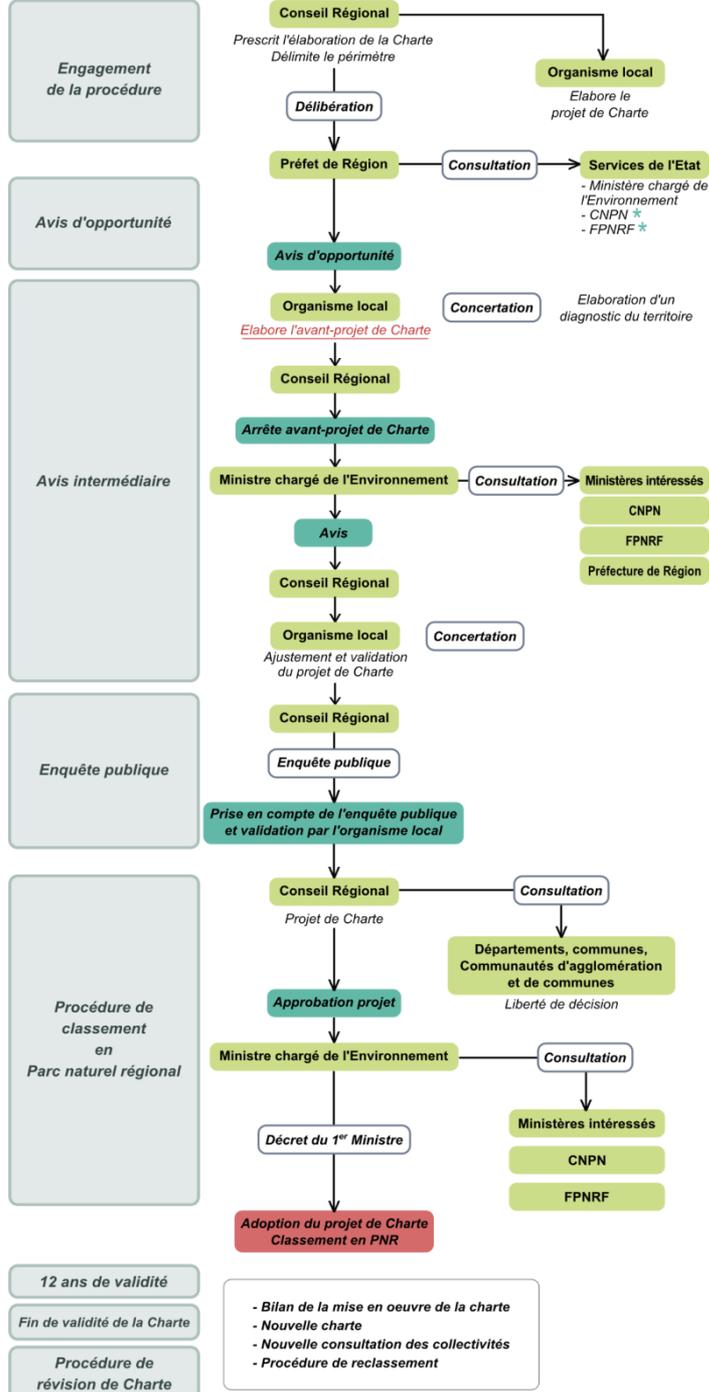
Fin 2013 : début de l'élaboration de l'avant-projet de charte

1^{er} trimestre 2016 : Obtention d'un 1^{er} avis intermédiaire

2nd semestre 2016

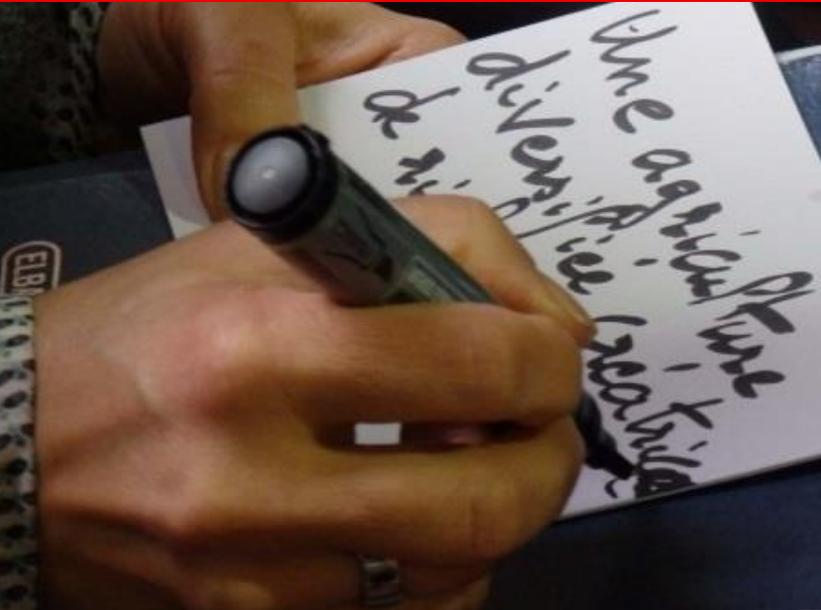
Fin 2016/ début 2017

Fin 2017



* - Conseil National de la Protection de la Nature

Projet écrit par de « nombreuses mains » ...



... dans un esprit de coopération.



PAIS MEDIC

Participation: qui et quand ?

	objet	Rendez-vous proposé aux
19 Déc 2013	Partager le regard sur le diagnostic	Les acteurs socio-professionnels et associatifs
20 Janv 2014	Identifier ce qui est « en jeu »	Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux
11 sept 2014	Définir la stratégie territoriale	Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux
16 sept 2014	Repérer les mesures nécessaires pour mettre en œuvre la stratégie	Les acteurs socio-professionnels et associatifs
Mai 2015	S'assurer de la cohérence territoriale du projet	Les maires et conseillers communautaires
Juillet 2015	Transmission du projet du Médoc à la Région Aquitaine pour solliciter le classement en Parc naturel régional	Les élus : maires, conseillers communautaires, conseillers généraux et régionaux

Pilotage par le COPIL

Période	Prise en compte des travaux effectués	Préparation du travail à venir
11 octobre 2013	Le regard sur le diagnostic partagé par les acteurs socio-professionnels et associatifs	1 ^{ère} Plénière des élus pour Identifier ce qui est « en jeu »
20 février 2014	Plénière des élus pour Identifier ce qui est « en jeu »	Réflexion prospective pour définir une stratégie / avenir
9 juillet 2014	Valider la proposition de stratégie territoriale	2 ^{ème} Plénière des élus pour finaliser la stratégie territoriale
18 décembre 2014	Suites à donner au débat des élus	Lancement de la concertation avec les partenaires institutionnels Mobiliser les acteurs / chantier d'écriture des mesures
	Faire la synthèse des contributions à la rédaction des fiches mesures Valider l'esquisse du Plan Parc traduisant les orientations et vocations spatialisées	



Tendances Médoc

Gens d'ici

Cartes et dessous des cartes

Pays Médoc pratique

Rechercher

[Retour à l'accueil]

Bienvenue



Le dossier du moment



L'élaboration de la Charte de PNR : un projet de territoire au service des dynamiques locales dans le respect de la ressource environnementale

La Région Aquitaine a confirmé en Octobre 2013 sa volonté de voir le Médoc obtenir le classement en Parc Naturel Régional. Elle a confié au Syndicat Mixte du Pays Médoc le soin d'élaborer le projet de territoire à 15 ans destiné à fonder la Charte de son Parc Naturel Régional. Pour ce faire, plusieurs phases de concertation ont été menées avec les élus, et les acteurs et partenaires. Les dernières en date, en Septembre 2014 ont porté sur l'alimentation des objectifs stratégiques de l'avant-projet de charte du PNR Médoc. [En savoir +](#)



- **9 Juillet 2014** : Comité de Pilotage PNR

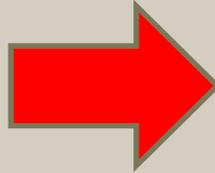
Validation de l'arbre d'objectif et du calendrier à venir
([en savoir plus avec le compte-rendu](#))

- **11 Septembre 2014** : Journée des Elus (APE2) - 75 participants

Objectifs : imaginer quel contenu donner aux objectifs opérationnels, tracer le chemin à suivre et réaliser nos ambitions collectives
([en savoir plus avec le compte-rendu](#))

- **16 Septembre 2014** : Journée Acteurs-Partenaires (JAP2) - 55 participants
([en savoir plus avec le compte-rendu](#))

Le projet en cours de finalisation



PROJET DE CHARTE

PARC NATUREL REGIONAL MEDOC

Document de travail - Mai 2015





PAYS MEDOC



Partie I : le territoire et son projet, un contrat partagé

I. PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

I.1. L'omniprésence d'une nature qui ordonne autant qu'elle n'est gérée

I.2 Des grandes politiques d'aménagement à l'organisation socio-économique du Médoc

I.3. Le périmètre

II. LA GENÈSE DU PROJET :

II.1- Du Pays au Parc Naturel Régional, la trajectoire du Médoc

II.2- Une construction collective du projet de Parc Naturel Régional

III- LES ENJEUX IDENTIFIÉS PAR LE DIAGNOSTIC DE L'ÉVOLUTION DU TERRITOIRE

III.1- Le patrimoine naturel

III.2- Les mutations à l'œuvre

III.3- Enjeux et défis pour les temps qui viennent

Des défis résumés en un seul, l'équilibre territorial



Les premières pages de présentation du territoire et de son projet

IV. LA STRATÉGIE TERRITORIALE

IV.1. Les orientations stratégiques

IV.2 La Charte comme agenda 21 territorial

V. LA MISE EN PROJET

V. 1. L'animation

V.1. 1. Mobiliser toutes les forces vives pour réussir

V.1. 2. Evaluer ensemble pour progresser collectivement

V.1. 3. Poursuivre une démarche « apprenante »

V.1. 4. La collaboration scientifique

V. 2. L'engagement des signataires

V. 3. Le rôle du syndicat mixte

Partie II : les objectifs de la charte

Tableau synthétique (l'arbre d'objectif)

Mode de lecture d'une fiche mesure « objectif opérationnel »

La « collection » des fiches mesures

Zoom sur la façon de mener le projet



IV. LA MISE EN PROJET

IV. 1. L'animation

IV.1. 1. Mobiliser toutes les forces vives pour réussir

- Réussite => conjugaison des forces de chacun + convergence des initiatives de tous les acteurs publics et privés orchestrée par la stratégie définie ensemble.
- Dialogue => l'animation permanente de lieux de débat et de processus de coopération tout au long des 12 années :
 - Avec les équipes municipales = conférence annuelle des élus
 - Avec les acteurs locaux, socio-professionnels ou associatifs = Conseil de développement

Zoom sur la façon de mener le projet



L'avenir du Médoc ⇔ habitants + résidents en alternance

Information

- Par un encart dans le journal de chaque communauté de communes ou des communes
- Avec témoignages des acteurs + place aux débats sur des enjeux auxquels cette charte tente d'apporter des réponses collectives.

+ Site internet donnant accès :

- Système d'information territorial partagé avec les Communautés de Communes et ouvert aux contributions des acteurs et partenaires.

Zoom sur la façon de mener le projet



IV.1. 2. Evaluer ensemble pour progresser collectivement

Systeme d'évaluation = dispositif d'évaluation de la mise en œuvre du projet + dispositif de suivi de l'évolution du territoire.

- **Finalité** = être partagée et débattue afin de nourrir une délibération collective sur les ajustements et correctifs à apporter => forum analogue à une JAP
- **2 rendez-vous:**
 - mi-parcours,
 - puis avant le renouvellement de la charte

Une stratégie construite autour d'un arbre d'objectifs/ 29 fiches mesures

VOCATIONS/AMBITIONS	ORIENTAT*/OBJECTIFS STRATEGIQUES	MESURES/OBJECTIFS OPERATIONNELS
1. Le Médoc, presque évolutive qui accorde ses activités humaines avec les dynamiques naturelles	1.1 Progresser ensemble par l'échange pour améliorer la gestion durable des milieux	<p>1.1.1 Etablir un réseau d'acteurs destiné à approfondir et partager la connaissance et les pratiques de gestion des milieux remarquables et ordinaires</p> <p>1.1.2 S'engager pour une gestion durable et solidaire de l'eau</p> <p>1.1.3 Anticiper et prévoir les adaptations aux risques naturels et anthropiques</p>
	1.2 Préserver et valoriser les éléments constitutifs des grands ensembles paysagers médocains	<p>1.2.1 Assurer l'avenir d'un massif forestier multifonctionnel</p> <p>1.2.2 Veiller au maintien des espaces emblématiques entretenus par l'activité agricole, viticole et sylvicole</p> <p>1.2.3 Favoriser la prise en compte de la biodiversité dans les activités agricoles et viticoles</p> <p>1.2.4 Développer l'animation, la sensibilisation et l'éducation au patrimoine environnemental en s'appuyant sur les initiatives locales</p>
	1.3 Favoriser la transition énergétique	<p>1.3.1 Élaborer une stratégie territoriale de développement raisonné des ENR</p> <p>1.3.2 Dispenser une éducation et une pratique à la sobriété énergétique</p>
2. Le Médoc, territoire solidaire qui prend soin de ses équilibres pour renforcer son essor	2.1 Cultiver l'initiative économique locale	<p>2.1.1 Favoriser les actions collectives, l'expérimentation dans les secteurs de l'économie de proximité, l'économie circulaire et de l'économie sociale et solidaire</p> <p>2.1.2 Accompagner les actions innovantes dans les secteurs d'activités traditionnelles</p>
	2.2 Inciter au développement d'un système alimentaire local	<p>2.2.1 Déployer un archipel de terres agricoles à vocation vivrière</p> <p>2.2.2 Organiser des circuits courts de commercialisation et de solidarité villes-campagnes</p>
	2.3 Renforcer les solidarités sociales	<p>2.3.1 Développer une culture de la mobilité</p> <p>2.3.2 Renforcer la démarche locale de promotion de la santé dans un enjeu de réduction des inégalités sociales et spatiales de santé</p>
	2.4 Enrichir la culture médocaine	<p>2.4.1 Faire de la culture un moteur du projet de vie sociale du territoire, créateur de richesses humaines et économiques</p> <p>2.4.2 Construire et renforcer le lien social par des solidarités de proximité et intergénérationnelles</p> <p>2.4.3 Développer les échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires</p>
3. Le Médoc, territoire ouvert et acteur d'une relation équilibrée avec la métropole	3.1 Conduire une évolution sobre de l'utilisation de l'espace	<p>3.1.1 Prendre en compte les continuités écologiques et veiller à un équilibre entre espaces agricoles, naturels, forestiers et urbanisation</p> <p>3.1.2 Veiller à la qualité et à la vocation des espaces de transition</p> <p>3.1.3 Adapter l'habitat aux besoins économiques, sociaux et environnementaux</p>
	3.2 Rechercher les bonnes échelles de coopération pour renforcer localement les dynamiques économiques	<p>3.2.1 Accompagner le développement des filières économiques d'excellence régionales ancrées dans le tissu économique médocain</p> <p>3.2.2 Expérimenter et développer de nouvelles offres de modes de déplacements</p> <p>3.2.3 Renforcer la coopération stratégique avec le Grand Port Maritime de Bordeaux</p>
	3.3 Poursuivre le développement d'une offre touristique diversifiée et cohérente	<p>3.3.1 Faire émerger la destination Médoc par la coordination des offres locales et l'affirmation d'un socle d'image commun</p> <p>3.3.2 Conforter une offre de tourisme de nature respectueuse des milieux et de leurs activités (éco-tourisme, valorisation des patrimoines par l'itinérance/randonnée)</p> <p>3.3.3 Développer une offre <u>oenotouristique</u> en lien avec l'offre de nature</p> <p>3.3.4 Accompagner les mutations du tourisme littoral</p>

La partie II présente le contenu du projet sous forme de fiches par objectifs opérationnels

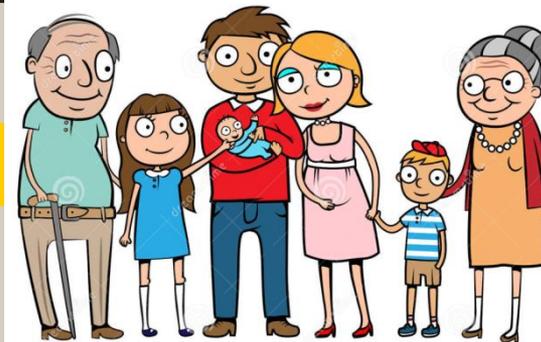
références	Vocation :	N°
	Objectif stratégique :	
	Objectif opérationnel :	
Contexte	MESURES ET DISPOSITIONS	
Le rôle du syndicat mixte	<p>LES PROPOSITIONS D'ENGAGEMENTS SOUMISES AUX SIGNATAIRES</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'Etat, • La Région • Le Département • les EPCI et les Communes 	
EXEMPLES D' ACTIONS	PARTENAIRES	
	RÉFÉRENCES AU PLAN DU PARC	

Mois	Partenaires
Octobre 2014	<ul style="list-style-type: none">• GPF Médoc• PNR Landes de Gascogne• CIVB et ODG Médoc/Haut Médoc/Listrac
Novembre 2014	<ul style="list-style-type: none">• Bénévoles associatifs et intervenants sociaux• Réunion de travail sur les dynamiques associatives locales• GIP Littoral• Comité de pilotage du contrat local de santé
Décembre 2014	<ul style="list-style-type: none">• Acteurs de l'eau : Agence de l'eau, syndicats de bassins versants, animateurs de SAGE, Fédération de pêche, ...• Comité de suivi / convention territoriale globale
	Multiples rencontres des partenaires des secteurs sanitaire-social-éducatif

Mois	partenaires
Janvier 2015	<ul style="list-style-type: none">• Syndicat des Sylviculteurs du Sud Ouest• Réunion de travail sur les dynamiques associatives locales
Février 2015	<ul style="list-style-type: none">• CRPF/GPF• Conservatoire du littoral• ONF
Mars 2015	<ul style="list-style-type: none">• Conservatoire des espaces naturels d'Aquitaine• DFCI• Fédération des Chasseurs de la Gironde• CPIE Médoc
Avril 2015	<ul style="list-style-type: none">• Sepanso• CIVB, Conseil des Vins du Médoc, ODG Médoc-Haut Médoc-Listrac
À venir	<ul style="list-style-type: none">• autres ODG• Chambre d'agriculture + Adar de Pauillac• Grand Port Maritime de Bordeaux

Quels effets ?

Pour les habitants



Bénéficiaire d'une offre de logement plus adaptée	313
Accueil et échanges entre habitants, nouveaux arrivants et résidents temporaires	243
Santé: réduction des inégalités sociales et spatiales	232
Nouvelles offres de modes de déplacement >>> émergence d'une Charte des mobilités médocaines co-construite partagée entre élus et acteurs socio-économiques	322
Incitation à la mobilité	231
Décloisonnement intergénérationnel: « agir pour »	242
Solidarités de proximité: « agir avec »	242
Offre de produits locaux en circuits courts	222
Initiation à la sobriété énergétique et conseils de mise en œuvre	132
Invitation à mettre en œuvre des pratiques éco-responsables d'économies d'eau et à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins	112

Quels effets ?

Pour les habitants



Découverte culturelle du territoire accessible à tous dédiée au vivre ensemble	241
Manifestations écoresponsables	124
Programme d'actions et d'animations avec les gestionnaires (privés et publics) et les associations de protection de l'environnement	124
Méthodes et des outils pédagogiques innovants et adaptés pour « petits et grands »	124
Initiation à une culture préventive face aux risques (submersion, inondations, feux de forêts, noyade,...)	113
Formation des volontaires à la mise en œuvre des protocoles de suivis des espèces remarquables, communes ou invasives	111
Invitation à participer à des ateliers du paysage	312

Quels effets ?

Pour les entreprises



Dialogue élus-acteurs économiques en prenant appui sur le CODEV du Pays, les clubs d'entrepreneurs et les chambres consulaires	321
Coopération avec GPMB pour faire converger les stratégies de développement économique: filières d'excellence, logistique, services aux entreprises, croisières, ...	323
Cluster « matériaux composites » + dispositif de test pour autres filières d'excellence (filière bois, ...)	321
Dispositifs d'accueil de porteurs de projets, de test d'activités, de valorisation des ressources territoriales / économie circulaire	211
Dispositifs innovants en matière de formation et de recrutement	321
Développement des ENR	131
Très haut débit	321
Innovation pour les activités traditionnelles	212
Bénéficiaire d'une offre de logement plus adaptée	313
Nouvelles offres de modes de déplacement >>> émergence d'une Charte des mobilités médocaines co-construite partagée entre élus et acteurs socio-économiques	322
Potentiels des habitants à entreprendre	242

Quels effets ?



Pour les forestiers

Valorisation du produit bois	121
Faire connaitre leurs actions en faveur du maintien du patrimoine biologique forestier	121



Pour les exploitations agricoles et viticoles

Poursuivre l'application des politiques agro-environnementales	123
Développement d'une agriculture vivrière	221
Faire connaitre et partager les initiatives individuelles et collectives et les innovations engagées par les structures professionnelles	123

PAYS MEDOC

Quels effets ?

Pour l'accueil touristique



Meilleure attractivité par une organisation touristique mieux structurée et plus transversale entre littoral, vignoble, estuaire, et Bordeaux ville porte	331
Saison touristique élargie sur le littoral avec une offre de découverte du Médoc	334
Une offre nature & itinérance inventive et respectueuse des milieux et activités + tourisme fluvial	332
Différenciation du vignoble médocain en lien avec l'offre de nature	333
Accompagnement et conseils aux opérateurs publics et privés pour une bonne prise en compte des paysages dans leurs projets	122
Contribution des acteurs culturels à la découverte et au rayonnement du territoire	241

PAYS MÉDOC

Quels effets ?



Pour la coopération des réseaux d'acteurs

Décloisonnement entre gestionnaires d'espaces protégés et exploitants (forestiers, agricoles, viticoles, ...)	111
Développement des échanges souhaités par les acteurs de la gestion de l'eau	112
Des acteurs culturels mobilisés sur la production d'une offre destinée à faciliter l'implication des habitants dans la réalisation du projet de territoire	241



Pour l'accès à l'information des décideurs

Recherches sur risques naturels et anthropiques	113
Participation à une instance de coordination des SCOT	311

PAUS MEDOC
RÉGION AQUITAINE

Quels effets ?



Sur les documents d'urbanisme

S'appuyer sur les données permettant d'identifier les trames vertes et bleues de leur territoire à inclure dans leur PLU et SCOT	111
Caractériser les continuités écologiques à partir des continuités observées dans les documents opérationnels et projetées dans les documents de planification locaux	311
Disposer d'une stratégie des ENR établie selon l'aptitude à recevoir des projets à partir des enjeux locaux définis avec les acteurs du territoire	131
Compléter les documents d'urbanisme avec une charte publicitaire et de signalétique	312
Disposer d'un livre blanc sur l'urbanisme, l'architecture et le paysage	312
S'appuyer sur une animation avec les habitants pour arbitrer sur questions paysagères « sensibles »	312

Réponses aux questions

